



# nandy infos

Mars - Avril 2009

n°158

p.14

**Réformes scolaires :**  
On en débat...

p.11

**Environnement :**  
Quelle est notre empreinte  
écologique ?

p.16

**Rencontre**  
Avec Christian Parfaite,  
directeur de la MAS-IME

**Dossier :**  
***Budget  
communal 2009***



# Notez bien...

## Inscriptions scolaires des enfants de 3 ans

**Vous êtes parent d'un enfant né en 2006 et vous souhaitez le scolariser pour la rentrée de septembre 2009 ?**



N'oubliez pas de l'inscrire en prenant contact dès maintenant

avec le service scolaire de la Ville : Inscription sur rendez-vous auprès de Marie-Laure VERSAULT

Tél : 01.64.19.29.22

Mél : scolaire@nandy.fr

**Attention :** vous devrez vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile pour pouvoir inscrire votre enfant.

## CPAM : un nouveau service d'annuaires et de tarifs en ligne



Vous souhaitez connaître l'adresse

d'un professionnel de santé, avoir une idée des tarifs qu'il pratique, savoir s'il accepte la carte vitale ? L'assurance maladie vous propose un service d'annuaires et de tarifs en ligne pour les professionnels de santé libéraux. Trouvez réponses à vos questions sans vous déplacer en vous connectant sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou en téléphonant au **3646** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

## Elle démarre sur Nandy...

### Psychothérapeute



Thérapie psychocorporelle  
CLOUTEAU  
Marie-Christine  
106 Promenade du

Rû - 77176 Nandy

Tél. : 01.64.19.01.79  
ou 06.71.67.55.55

Accompagnement enfant et adulte. Mal-être, passage difficile, séparation, deuil, travail sur soi, accompagnement périnatal...

## Emploi des seniors : du nouveau !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, de nouvelles mesures favorisent l'emploi des seniors. Assouplissement du cumul emploi-retraite, augmentation de la surcote, prorogation de la retraite progressive... Pour plus d'informations : 08.21.10.12.14 (0.09 €/min), ou sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) (rubrique actualités).

## Cajol' et Lait



Découvrez les ateliers proposés par l'association aux futurs et jeunes parents.

« Cajol' et Lait » vous propose des rencontres entre parents pour partager idées, méthodes et expériences de chacun. Retrouvez l'association chaque vendredi de 15h30 à 18h30, au centre maternel de l'école des Bois à Nandy.

« Cajol' et Lait » organise aussi des ateliers chaque samedi de 10h00 à 12h00 au même endroit (techniques de portage, massage de bébé, éveil musical, partage des cultures...).

Venez avec vos enfants !

Contact : Sophie Eymard-Leblanc,  
tél. : 01.60.65.45.71.



## Carnet

### Sont arrivés :

18 septembre 2008 : Naïla BENFAYDA  
22 octobre 2008 : Enora CHANTRELLE  
24 octobre 2008 : Clara TORCHIA  
24 octobre 2008 : Déborah DORAZ-SEREFESSENET-ING-HAMNAJ  
01 novembre 2008 : Anaëlle DELFAU  
01 novembre 2008 : Marylou ROBIN  
04 novembre 2008 : Adam LAMSSIAH  
07 novembre 2008 : Nicolas VIGUIER  
19 novembre 2008 : Gabrielle CONSTANS  
20 novembre 2008 : Lili MESKINIA  
13 décembre 2008 : Riyad SMAILI  
18 décembre 2008 : Sharon GUEBLI  
24 décembre 2008 : Akram DELLANI  
24 décembre 2008 : Maxime JULIEN  
25 décembre 2008 : N'Roy NGUYEN—RANDRIAMARO  
26 décembre 2008 : Abd-rahim BOUHADJAR  
28 décembre 2008 : Keïthan RANSON  
31 décembre 2008 : Célia WOMÉ  
31 décembre 2008 : Nathan GRIVAUD  
01 janvier 2009 : Loevan CHATEIGNER  
02 janvier 2009 : Pierre-Louis BARBE  
07 janvier 2009 : Tino D'ANTUONI  
13 janvier 2009 : Sylvain-Junior KUMBA LIDJOBLO  
14 janvier 2009 : Ethan PEQUINOT  
18 janvier 2009 : Sasha DUFRESNE  
19 janvier 2009 : Léna AUTHIER  
22 janvier 2009 : Roxanne CASTARD  
22 janvier 2009 : Romaëlle CASTARD  
23 janvier 2009 : Joëlie LELEU  
31 janvier 2009 : Kentin CHAUVIN  
14 février 2009 : Thiblaout COLIN  
18 février 2009 : Olivier MEUNIER--BELLANCOURT

### Se sont unis :

14 février 2009 : Nicolas CHAMBINAUD et Hawa MARIKO

### Nous ont quittés :

20 janvier 2009 : Guy DURIGHELLO  
21 janvier 2009 : Claudine CLARY  
06 février 2009 : Jean THOMAS

### La ville présente ses condoléances à leurs proches.



#### Claudine CLARY nous a quittés

Elle nous a quittés trop tôt à l'âge de 60 ans des suites d'une longue maladie. C'est avec l'ouverture du groupe scolaire Les Bois en août 1979 que Claudine est arrivée au service de la Ville. Affectée à l'entretien, au gardiennage, et aux cuisines des Bois puis du Balory, on retient surtout d'elle toutes les compétences qu'elle mettait au service des enfants. Courageuse et combative dans la vie comme dans la maladie, elle laisse derrière elle son mari Robert, sa maman, ses enfants et ses petits enfants à qui la Ville renouvelle ses sincères condoléances et tout son soutien.



#### Hommage à Guy DURIGHELLO

Guy Durighello lui aussi a subitement quitté les siens. Nandéen depuis presque 50 ans, il était un homme engagé, connu pour sa droiture, sa justesse, et son courage. Ses nombreuses médailles attestent de son engagement infaillible au service de sa patrie, notamment en Algérie où il opérait avec le corps des parachutistes. Il s'était également engagé dans la vie communale en devenant conseiller municipal en 1975. Ses derniers temps, c'est avec la FNACA qu'il oeuvrait, il en était le porteur-drapeau. Fan de cyclisme, il le pratiquait toujours avec assiduité tout comme les nouvelles technologies qui n'avaient plus grand secret pour lui. Cet homme discret et pourtant toujours présent laisse derrière lui une vie bien remplie, mais aussi une épouse, un fils et une petite fille à qui nous adressons à nouveau notre douloureuse sympathie.

## Une nouvelle ligne de bus Melun-Sénart en projet...



**Cela vous regarde !** Dans le cadre du projet de création d'une nouvelle ligne de bus en voie réservée entre Sénart et Melun, trois réunions publiques et des expositions sont organisées pour expliquer le tracé et donner la parole aux

habitants. Le projet est soutenu par la Région Ile-de-France, le Conseil Général 77 et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF).

**Réunions publiques :** Melun le 27 avril 2009 à 20H30 à l'Espace Saint Jean salle n°4 - Savigny-le-Temple le 28 avril 2009 à 20H30 au Millénaire.

### Expositions :

- Du 14 avril au 15 Mai 2009 : à l'Espace Saint Jean de Melun - dans la salle des commissions de la mairie de Vert-Saint-Denis - dans le hall de la mairie de Cesson - à la mairie de Savigny-le-Temple - dans le hall de la mairie de Lieusaint.
- Du 14 au 30 avril 2009 : dans le hall d'accueil du Conseil général, et sur la place centrale du 1<sup>er</sup> étage du Centre commercial Carré Sénart.
- Du 4 au 15 mai 2009 : dans le grand pavillon de la gare de Savigny-le-Temple et sur la place ovale du centre commercial Boissénart face à l'entrée d'Auchan.

# Edito

## Un budget frappé par la crise

Le budget de fonctionnement 2009 est frappé de plein fouet par la crise et le désengagement financier de l'État. Depuis plusieurs années, les dotations de l'État sont supprimées ou réduites et nous sommes contraints de bloquer le budget à 7 millions d'euros, ce qui oblige à faire des économies drastiques pour compenser l'inflation. Cette année, la situation est encore plus grave car les dotations en recettes sont réduites de 200 000 € par rapport à 2008, avec notamment la baisse des droits de mutation et des recettes de gestion.

Le budget de fonctionnement est donc encore une fois reconduit à 7 millions d'euros et des économies nouvelles ont été trouvées, mais il n'est pas possible d'aller au-delà sans fermer des services indispensables aux habitants. La municipalité est donc contrainte, en raison de la politique de désengagement de l'État et de l'impossibilité actuelle d'urbaniser au sud de Nandy, d'ajuster la fiscalité locale de globalement 3,75 % (taxe d'habitation, taxe foncière, ordures ménagères).

Comme le souligne le graphique présenté en pages centrales, Nandy a une fiscalité moyenne 2008 en euros par habitant nettement plus basse que la plupart des autres communes de Sénart.

Nous avons fait le choix de maintenir et préserver tous les services publics locaux, de reconduire les subventions aux associations et d'augmenter de 15 % les subventions aux associations caritatives.

Pour le budget d'investissement, la commune met en place un programme exceptionnel d'investissement de 1,2 million d'euros sans emprunt. Il est ainsi prévu cette année de réaliser la maison intergénérationnelle dans le quartier des Bois, d'aménager la rue des 18 sous, la rue de la Gibecière, de rénover l'église, et de réaliser un programme conséquent de maintenance de notre patrimoine.

L'inquiétude est aussi forte sur le devenir de l'école et des moyens affectés à l'Éducation nationale. Pour sa part, la municipalité a pris ses responsabilités en mettant en place d'entrée, le service minimum d'accueil, mais je vous alerte sur les risques graves d'une nouvelle réorganisation du temps scolaire qui serait imposée à la rentrée par le Rectorat. L'école doit être défendue. Je souhaite qu'un débat puisse s'instaurer autour de ce sujet majeur.

Bonne lecture.

**Le Maire,**  
**René RÉTHORÉ**



## 02 Carnet Infos pratiques

## 03 Edito

## 04 Vous y étiez... ...Côté loisirs & festivités

- Retour sur les festivités de fin 2008
- Vœux du maire aux nandéens
- Loto du Rotary Club de Sénart
- Les 11-14 dans la poudreuse
- Bourses Initiatives : les jeunes nettoient Nandy

## Côté sport & coopération...

- Le tennis jeune et féminin rebondit
- Le Võ-Khi-Thuat s'engage...
- Les élus juniors et la solidarité
- Bénin : la coopération se poursuit...

## Côté Culture...

- Premier livre de cuisine
- La crèche à moteur
- Et si c'était vrai ?
- Vos talents de plus en plus exposés !
- Ils jouent avec les lettres et les mots
- L'environnement, ça se défend !
- La magie des cordes...
- Picasso au Balory

## 08 La mairie vous informe

- Elles arrivent sur Nandy...
- Willy Derville : « Adulte relais » sur la Ville
- Votre journal feuilletable en ligne et accessible
- Déchets : pourquoi et comment trier ?
- Sécurité routière : des consignes à tous les âges
- 21 nouveaux logements dans l'ancien hôtel de Nandy
- Cimetière : reprise des concessions abandonnées

## 11 Environnement

- Notre empreinte écologique

## 12 Dossier

- Budget 2009

## 14 On en débat...

- SMA, réformes... L'éducation de nos enfants malmenée !

## 16 Rencontre...

- Christian Parfaite, directeur de la MAS-IME de Nandy

## 17 Découvrez...

- Livres, sites et recette de cuisine

## 18 Agenda

- Agenda mars-mai 2009.

**Directeur de la Publication :** René Réthoré

**Rédaction :** Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy

**Création et mise en pages :** Pigment ■ 01 60 74 33 84

**Photogravure impression :** Imprimerie LVRI

**Papier PEFC :** 

**Dépôt légal :** Mars 2009 - 2300 ex.

# côté loisirs & festivités...

## Festivités de fin 2008

Petit coup d'œil dans le rétroviseur de la fin d'année 2008 déjà bien loin dans nos esprits. Mais il fallait toutefois revenir sur cette période festive pour remercier et féliciter les uns et les autres pour leur travail et leur engagement lors de chacune des animations qu'a connu la ville en décembre dernier. La suite en images...

### ● Concert de Noël

Organisé par le Conservatoire de musique le 12 décembre, ce concert donnait l'occasion à tous les élèves et professeurs de partager leurs talents et les progrès qu'ils ont accomplis devant un public très attentif. Un moment d'autant plus important qu'il s'agissait d'une première représentation pour les plus jeunes !

### ● Exposition des « ateliers 2008 » de l'Alliance des arts

L'événement a rassemblé encore beaucoup d'amateurs de jolies choses. Peintures, sculptures, modelages, bronzes... Vous pourrez retrouver certaines de ces œuvres lors du Marché d'art et d'artisanat d'art les 4 et 5 avril prochains.



Spectacle du Centre de loisirs

### ● Spectacles du Centre de Loisirs et de la Crèche

Spectacle professionnel « la Maison Bonhomme » pour les petits de la crèche ou spectacle amateur créé par les enfants pour les plus grands du Centre de loisirs, ils ont tous deux rencontré le succès auprès des enfants devenus des stars le temps d'une journée, les 11 et 13 décembre derniers à la Bergerie.

### ● Marché de Noël et feu d'artifice

Nous le devons chaque année au dévouement des bénévoles de Nandy Sénart Animation (NSA), et cette année d'autant plus qu'ils ont été malmenés par le temps qui leur a compliqué la tâche jusqu'au bout ! Merci à eux pour l'enthousiasme qu'ils ont su garder pour accomplir la mission « marché » et pour le très beau feu que « Lueurs & couleurs » a pu tirer malgré tout en fin de soirée.

### ● Les récompensés des maisons décorées

Ils ont reçus leurs récompenses le 15 janvier dernier en mairie pour leur œuvre décoratrice sur leurs maisons, leurs appartements ou dans leurs jardins et ont gagné des lots qui encouragent à récidiver l'aventure ! Un clin d'œil à M. et M<sup>me</sup> Cancian qui décrochent ici le premier prix du concours et un petit séjour escapade au choix parmi les 60 destinations proposées en France.

### ● Pluie de médailles pour les travailleurs !

Vous avez été pas moins de 50 nandéens de la promotion janvier-juillet 2008 à recevoir les 7 médailles Grand Or, 14 médailles d'or, 20 médailles de vermeil et 21 médailles d'argent, samedi 13 décembre en Mairie... A qui le tour ?!

### ● Un goûter très apprécié des aînés

Un goûter qui a eu un immense succès auprès des nandéens de 60 ans et plus qui ont partagé, dimanche 14 décembre à la Bergerie, un bel après-midi festif plein de musique et de franches rigolades. Le moment toujours très convivial s'est clôturé par la remise des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans.



Concert de Noël



Ateliers 2008 de l'Alliance des arts



Marché de Noël et feu d'artifice



M<sup>me</sup> Cancian



Les récompensés des maisons décorées



Un goûter très apprécié des aînés



Pluie de médailles pour les travailleurs !



### Vœux du maire aux nandéens

Malgré le froid et surtout la neige qui ont sévi ce soir-là, les nandéens sont venus nombreux partager les vœux du maire et de l'équipe municipale le 6 janvier à la Bergerie. Des vœux qui ont encouragé les nandéens à conserver leur optimisme face à l'actuelle crise et à partager le renouveau que la ville souhaite insuffler à travers ses projets pour les prochaines années.



### Loto du Rotary Club de Sénart au profit de la Compagnie du Lac

Le Rotary Club de Sénart organisait pour la deuxième année à Nandy, un loto au profit de l'association « la Compagnie du Lac » créée par le Lycée Antonin Carême. Les lots très attractifs ont ravi le public venu nombreux s'amuser avec les cartons chiffrés !



### Les 11-14 dans la poudreuse

Les 24 et 25 janvier, le Club 11-14 emmenait 14 de ses jeunes à Bellevaux sur le domaine « Roc d'enfer » en Haute-Savoie pour découvrir les joies de la poudreuse... mais aussi celles du bien-vivre ensemble ! Au programme, ski, snowboard et soleil. Un grand moment tout blanc !

### Bourses Initiatives : les jeunes nettoient Nandy

Peut-être les avez vous croisés ? Ils se sont engagés à débarrasser les abords des étangs du Planta et du Balory de leurs divers déchets verts. Feuilles et branches mortes ont donc été traquées chaque matinée de la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de février par une poignée de jeunes motivés qui ont reçu en contrepartie une « bourse initiative », juste retour du labeur accompli !



## côté sport & coopération...



### Le tennis jeune et féminin rebondit

La faute à Alizé, Amélie, Marion ou Nathalie... où peut-être le fruit du travail de fourni mené par le Club de Tennis de Sénart-Nandy (TCSN) depuis longtemps ? Le Club a enregistré une forte progression de ses inscriptions féminines cette année avec 30% de plus chez les adultes et presque 40% supplémentaires chez les jeunes filles. Les hommes ne se portent toutefois pas si mal puisque les effectifs jeunes ont eux aussi grimpé de presque 17 %. Cette ascension conforte le Club qui tente de développer des stages dans des centres d'entraînement spécifiques, notamment l'été. Le dernier qui avait lieu à Nîmes a permis aux jeunes de s'entraîner tout près de compétiteurs nationaux, ou de jeunes joueurs internationaux. Une belle expérience qui a aussi permis de révéler certains joueurs nandéens pour la compétition.



## Torann Mazerol : sacré Champion de France de Taekwondo !

Il n'a que 19 ans et s'entraîne avec le Club de Nandy depuis l'âge de 7 ans. Torann Mazerol a été sacré champion de France Espoir de Taekwondo le 17 janvier à Monaco, et Champion de France senior le 8 février à Lyon. Ce doublé peu commun (catégorie - 72 kg), couplé à sa médaille de bronze en championnat d'Europe par équipe au côté de Pascal Gentil, place aujourd'hui Torann sur la droite ligne des Jeux Olympiques de 2012. René Réthoré le recevait, jeudi 5 mars à la Bergerie en présence des officiels de la Fédération française de Taekwondo, de la DDJS, du Conseil général de Seine-et-marne et de ses principaux partenaires financiers pour recevoir aides et soutien à sa nouvelle carrière professionnelle qui commence. Longue et belle route à lui !

## Le Võ-Khi-Thuat s'engage...

Ça bouge pour le Club de Võ Khi Thuat ! Gala, compétition et coopération riment pour le Club qui a missionné trois de ses membres pour accompagner la dernière délégation de l'école Long Quyên partie pour la Mauritanie le 27 février dernier. Le Club apportait ici une aide à la mise en place d'une structure qui permettra de créer une école de Võ khi thuat. Pour les plus chanceux, le voyage ne s'arrête pas là. Trois sportifs du club partiront également 3 semaines au Vietnam cet été pour effectuer des entraînements et un « retour aux sources », sans oublier de visiter le pays !



Participation du Club au 10<sup>ème</sup> gala des arts martiaux de Morangis, le 7 février 2009.



## Les élus juniors poursuivent leur projet « solidarité »

Vous souvenez-vous de la Boum que les jeunes élus du CMJ avaient organisée fin juin 2008 ? Toute action de solidarité commençant « à sa porte », les jeunes ont travaillé avec le Secours Populaire Français pour savoir de quelle façon ils pouvaient réinvestir la somme de 342 € ainsi recueillie au profit de personnes qui en ont le plus besoin. Ils ont finalement fait le choix d'acheter des produits d'hygiène qu'ils ont remis au SPF le 12 novembre dernier. Un moment d'autant plus formateur qu'ils ont pu échanger avec les bénévoles de l'association.



## Bénin : la coopération se poursuit...

Après un bilan bien étoffé avec la création d'une bibliothèque à Abomey-Calavi, le soutien scolaire à de nombreux enfants pauvres et le développement du micro-crédit, l'AEMSB a clôturé une année 2008 un peu plus calme avec des visites de contrôle et la réception du container le 20 novembre dernier. Mais le travail se poursuit : l'association prépare pour 2009 un important chantier de réfection du centre de santé Michel Rougé créé il y a 10 ans déjà.

## Côté culture...

### Les nandéens éditent leur premier livre de cuisine

Seuls les moins gourmands peuvent l'avoir raté ! Avec ce premier livre de cuisine paru pour Noël, le Centre social et son espace Atout âge ont clôturé 3 années de cuisine et de partage avec les familles nandéennes. Ces 60 pages de bonheur et de découverte gustatives sont en vente au modeste prix de 5 € à l'Espace Atout âge et en Mairie. Précipitez-vous, il n'en reste plus beaucoup !

### La crèche à moteur

Un nom farfelu pour un spectacle biscornu ! Mais le public semble avoir adoré ce spectacle hors les murs proposé par la Scène nationale et Nandy le 16 décembre à la Bergerie.





Vos talents de plus en plus exposés !

## Vos talents de plus en plus exposés !

L'exposition grandit chaque année avec vos nombreux talents qui se retrouvent exposés au regard du public l'espace d'une dizaine de jours à l'Espace Atout âge. Elle se tenait cette année du 19 au 30 janvier et s'est clôturée par un petit verre de l'amitié et de la créativité bien mérité !

## L'environnement, ça se défend !

Il passe inaperçu et pourtant, cela fait 8 ans et 15 000 enfants que Nandy accueille ce spectacle proposé par le SICTOM pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de notre environnement par une meilleure gestion de nos déchets. Plein d'humour et très instructif, le spectacle n'a pas manqué de convaincre son jeune public déjà très alerte sur ce problème grandissant.



## Ils jouent avec les lettres et les mots

Sur la proposition de l'association Sénart Scrabble, 13 classes de CM1-CM2 du Balory et de Villemur ont pris le pari de participer au championnat de scrabble scolaire. Les premières épreuves de qualification le 29 novembre ont permis à 9 nandéens sur 11 qualifiés parmi 40 élèves sénartais de relever le challenge du championnat régional scolaire de scrabble qui se déroulait le 24 janvier à Ozoir La Ferrière. Sur les 62 enfants de 7 à 14 ans qualifiés, Noémie Jacotin, Timothée Rios et Chiara Esposito se sont distingués en arrivant respectivement 18<sup>ème</sup>, 27<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> du classement général. Une performance d'autant plus remarquable qu'il s'agissait pour ces enfants de leur premier coup d'essai !



Noémie, Timothée et Chiara (derrière eux.)



## La magie des cordes...

Proposé cette année par le conservatoire à deux classes de CP de Villemur, ce projet mené sur les instruments à cordes permet aux enfants de découvrir la magie créée par la guitare, le violon ou encore le violoncelle. Ravis et très attentifs, les enfants ont eu le loisir de présenter le fruit de leurs apprentissages à leurs parents le 9 février dernier. La représentation de la seconde classe est prévue le 25 mai.



## Picasso au Balory

« il m'a fallu toute une vie pour apprendre à dessiner comme un enfant » déclarait Picasso. Les enfants de CE1 du Balory se sont épargnés un peu de temps en découvrant avec l'association l'Alliance des Arts, l'Artiste et ses techniques. Les élèves ont ainsi bénéficié de deux séances fin janvier pour aborder le cubisme et exprimer leur créativité dans l'esprit de celle du maître !

## Et ci c'était vrai ?

C'est le titre de la séance de contes que proposait la bibliothèque le 6 décembre dernier. Danièle et Edmond sont parvenus à captiver un public très averti ! La bibliothèque entame en mars son mois des « bébés lecteurs » avec la remise d'un livre à chaque enfant de 1<sup>ère</sup> année de maternelle. Les spectacles « Raconte-tapis », « Loup y es-tu ? » et « la souris qui cherchait un mari » sont aussi proposés aux enfants de moyenne et grande section durant le mois.



## Elles arrivent sur Nandy...

### Aurore Dourousseau : Adjointe à la Direction générale, en charge de la vie locale et familiale

Elle a pris le poste d'adjointe à la direction des services de la mairie et encadre depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, les services de la vie locale et familiale (emploi, logement, scolaire, enfance). Originnaire de la Baie de Somme, Aurore Dourousseau est d'abord passée par la direction d'une association socio-culturelle qu'elle avait créée à Abbeville, avant de prendre la direction d'un centre social municipal aux Mureaux (78). Elle arrive aujourd'hui à Nandy avec sa passion pour toutes les formes d'expression artistique et de nouvelles idées pour les fêtes et manifestations de la ville dont elle a aussi la charge.



Aurore Dourousseau

### Magali Allié : directrice de la bibliothèque

Arrivée le 1<sup>er</sup> février 2009 sur Nandy, Magali Allié avait jusqu'ici la responsabilité temporaire de la bibliothèque municipale de Lieusaint. Avant d'arriver il y a cinq ans sur un poste de documentaliste à l'IUFM de Melun, Magali travaillait auprès de jeunes chercheurs. Passionnée de chant lyrique, elle s'occupait du diplôme universitaire des musiciens intervenants au sein de la faculté de Montpellier, ville où elle est née. Magali prend aujourd'hui la direction de la bibliothèque Marguerite Yourcenar où les challenges sont là aussi nombreux à relever !



Magali Allié

## Willy Derville : « Adulte relais » sur la Ville

*Mis en place par la ville nouvelle depuis 2006, le dispositif « Adultes relais » vise avant tout à favoriser le lien social dans les quartiers. L'Adulte relais a principalement une mission de médiation sociale et culturelle. Un grand terme direz-vous, mais qui se traduit chaque jour par des actions concrètes. C'est sur cette mission que Willy Derville a rejoint Najat Idrissi en mars 2008.*



Avant de prendre ses fonctions d'Adulte relais au côté de Najat, Willy Derville a d'abord été animateur dans des clubs de vacances internationaux, puis il a travaillé au service jeunesse pré-ado de Moissy-Cramayel comme animateur. Passionné de danse hip hop, de chant et de sports de rue, Willy compte bien mettre ses talents au profit des nandéens sans toutefois perdre de vue sa mission : « Mon rôle consiste avant tout à établir ou à restaurer un lien social avec l'habitant pour améliorer et faciliter ses relations avec les services publics. Mais nous travaillons aussi sur les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs. Le collège, le gymnase, ou certains lieux d'habitation sont des endroits où les gens, jeunes ou adultes, peuvent facilement me rencontrer. Notre rôle est d'informer les nandéens, de les accompagner dans leurs démarches, et parfois de les aider dans la résolution de petits conflits de la vie quotidienne. Je m'occupe également du foot en salle le mercredi et le samedi. C'est un plus pour établir le contact avec les jeunes et les aider dans leurs projets professionnels ou de loisirs. Etre au plus proche du public permet aussi de mieux informer les habitants. Nous sommes une interface entre eux, leurs initiatives, et celles de la ville ».

## Votre Nandy Infos feuilletable en ligne et accessible aux mal et non voyants

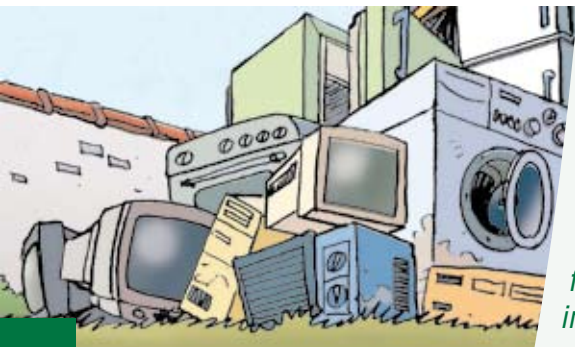
**En 2009, votre journal se modernise. Mais surtout, il devient accessible aux personnes mal ou non voyantes. Vous pouvez désormais feuilleter votre Nandy Infos en ligne, vous le faire lire ou consulter sa version accessible...**

Disponible depuis le début de l'année dans les accès directs du site de la Ville, le Nandy Infos est désormais proposé sous 4 accès. Vous pouvez ainsi le feuilleter, vous le faire lire par un petit synthétiseur vocal sans rien devoir télécharger, accéder à sa version accessible en gros caractères ou tout simplement télécharger son « PDF ». Vous n'avez plus qu'à vous y essayer ! Rendez-vous sur [www.nandy.fr](http://www.nandy.fr), bandeau de droite, cliquez sur « **Feuilletez votre Nandy Infos** » dans les accès directs.





# Déchets : pourquoi et comment trier ?



Déchets de type «encombrant»

Les chiffres grossissent et vos ordures avec ! Nous produisons 360 kg de déchets par an et par habitant soit presque un kilo d'ordures ménagères par jour et par personne. Ce constat doit nous inciter à être de plus en plus attentifs à notre façon de trier, car aussi anodins qu'ils nous paraissent, nos gestes individuels de tri ont des retombées globales.

Chacune de nos erreurs de tri a des conséquences sur le centre de tri qui perd du temps et remet ces déchets litigieux dans le circuit classique des ordures ménagères. Ils ne pourront donc pas être valorisés et viennent augmenter la quantité des déchets à brûler. Voici donc quelques petits rappels pour vous aider à organiser votre tri !



Attention aux erreurs de tri

## Dans votre cuisine

Prévoyez dans la mesure du possible, 3 compartiments pour y déposer les verres d'une part, les plastiques, cartonnettes et boîtes métalliques d'autre part, et stockez tous vos autres déchets ménagers dans le dernier bac.

## Dans les bacs

### Vous déposez ainsi :

- Tous les **verres et les papiers** dans les conteneurs publics prévus à cet effet sur Nandy. 3 déchets possibles : journaux, verres colorés et verres transparents.
- Les **plastiques, cartonnettes et boîtes métalliques** dans les bacs à couvercle jaune. Pour les habitats collectifs, des containers sont disponibles dans vos locaux à poubelles.

**Ramassage :** jeudi.

- Les **ordures ménagères résiduelles** dans les bacs à couvercle vert-gris.

**Ramassage :** mardi et vendredi.

- Vos **déchets végétaux** dans le bac à couvercle marron.

**Ramassage :** mercredi (du 1<sup>er</sup> mars au 15 décembre)



**Attention !** Tout bac dans lequel est constaté un produit exclu de la collecte n'est pas ramassé.

Les collectes sont maintenues les jours fériés à l'**exception des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.**

- Vos **encombrants** (matelas, vieux meubles, machines à laver ou fours non repris par le commerçant) doivent être déposés sur le trottoir, le dimanche soir après 18h00. **Ramassage :** lundi.

**Attention !** Les déchets d'équipements électriques ou électroniques (écrans, réfrigérateurs, PC...) polluants ou toxiques, ne sont pas des encombrants. Vous devez les porter à la déchèterie.

## Sur le trottoir

Ne déposez pas vos déchets directement dans le bac. Utilisez des sacs poubelles.

Sortez votre bac le plus tard possible (après 18h00 pour la collecte du lendemain).

Placez-le sur le trottoir sans occasionner de gêne pour le passage des piétons.

**Attention !** Le dépôt d'objets ou de déchets en dehors des jours de collecte est strictement interdit et peut faire l'objet d'un procès-verbal.

### Vous souhaitez changer votre bac, vous avez un problème de collecte ?

Contactez le Sictom de Sénart - n° vert : 0 800 774 062 (Appel gratuit du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30)

**Mél. : [sictom.senart@wanadoo.fr](mailto:sictom.senart@wanadoo.fr).** Plus d'informations sur le site **[www.lombric.com](http://www.lombric.com)**

## A la déchèterie du SICTOM

46 rue de l'Étain à Savigny-le-Temple. **Tél. :** 01.64.39.81.07

Vous devez apporter la preuve que vous êtes bien habitant(e) de Nandy en présentant votre carte d'identité et un justificatif de domicile lors de votre 1<sup>er</sup> passage.

### Horaires d'ouverture :

**Été** (1<sup>er</sup> avril - 31 octobre) : du lundi au vendredi de 15h à 19h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

**Hiver** (1<sup>er</sup> novembre - 31 mars) : du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h, et le dimanche de 10h à 13h.

### Déchets accueillis :

Cartons d'emballages de grande taille vidés et pliés, déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants, batterie, huiles de vidange, piles, aérosols...), déchets d'équipements électriques et électroniques à ramener en priorité chez le commerçant lors d'un nouvel achat, gravats, métaux, pneus sans jante, tout-venant incinérable et non incinérable (encombrants), végétaux sans sac.



Déchèterie du SICTOM à Savigny-le-Temple

# Sécurité routière : des consignes à respecter à tous les âges

*Nul besoin d'avoir une feuille rose pour penser sécurité routière. Enfants, adolescents ou adultes, elle nous concerne tous. Passager, piéton, cyclo ou automobiliste, à chaque âge correspondent des risques différents. La ville a donc entamé une campagne de sensibilisation des différents publics.*



Atelier «Sécurité routière» avec le CMJ

Pour les plus petits, c'est l'école du Balory qui a entamé une opération de prévention «Sécurité routière» pour ses trois sections de maternelle. Menée sur la 3<sup>ème</sup> semaine de janvier par l'association «communes en route pour la vie», l'opération visait à sensibiliser les enfants sur leur rôle actif en tant que piéton, passager mais aussi rouleur à vélo ou en patins à roulettes. A l'issue des 3 journées d'intervention, les enfants se sont vu remettre une médaille et surtout leur attestation de première éducation à la route (APER). L'opération se poursuit d'ici à mai au sein des écoles de Villemur et des Bois, notamment grâce aux programmes d'action éducative (PAE) soutenus par la ville. C'est le CMJ qui a souhaité se pencher sur la question pour les plus grands. La commission « Aménagement de la ville » a en effet souhaité réfléchir sur les possibles actions de sensibilisation à mettre en place sur Nandy. Et quoi de mieux pour cela que d'être soi-même très au fait des consignes et des bons réflexes à acquérir ? Les jeunes élus ont donc demandé l'intervention d'un policier national spécialisé sur les comportements routiers pour leur permettre de mieux comprendre les enjeux de mobilité et de sécurité routière sur la ville. Les jeunes ont ainsi pu échanger sur la question et surtout mettre en pratique les apprentissages de la journée du 21 janvier sur un parcours vélo qu'ils avaient spécialement préparé. Cette démarche des élus juniors s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une ou plusieurs petites actions de prévention routière qui pourraient à terme être menées auprès des nandéens avec la police municipale. Les adultes enfin devraient pouvoir constater dès le mois de mars, la mise en place d'un nouvel outil de prévention : le cinémomètre ! L'indicateur de vitesse sera disposé à la vue des automobilistes, notamment aux abords des groupes scolaires dans un premier temps, mais pas seulement ! Destiné à informer et mettre en garde les conducteurs sur leur vitesse constatée, l'outil n'a pour le moment qu'une fonction préventive et dissuasive, mais n'en abusez pas ! Petits et grands, restez prudents !



Remise de l'APER aux maternelles du Balory

## 21 nouveaux logements dans l'ancien hôtel de Nandy

*L'ancien hôtel de Nandy situé près de la Ferme, aux abords de la RD 346 Melun-Corbeil a été racheté par l'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne et va subir d'importants travaux de transformation. Les travaux ont démarré fin février.*



Travaux de rénovation de l'ancien Hôtel



projet d'aménagement

C'est en 1996 que l'hôtel de Nandy a fermé ses portes. Depuis, l'OPH 77 qui l'a racheté a prévu de reconvertir ses 42 chambres en 15 logements d'une à deux pièces, dont 6 adaptés aux personnes à mobilité réduite, ainsi que 6 logements de trois ou quatre pièces. Les logements du rez-de-chaussée bénéficieront d'un jardin privatif et l'ensemble de la propriété sera clôturé. La construction d'un petit bâtiment annexe est aussi prévue pour permettre aux habitants de déposer leurs ordures ainsi que les vélos. L'OPH 77 va profiter de ces travaux pour modifier aussi l'aspect des façades du bâtiment. Certaines fenêtres seront de ce fait transformées en portes-fenêtres avec garde-corps, permettant ainsi d'améliorer considérablement l'éclairage des séjours de ces nouveaux logements. Des volets « persiennes » en bois seront aussi installés au rez-de-chaussée et dans les chambres aux étages. La création de ces 21 logements permettra d'accueillir à terme entre 30 et 50 nouveaux nandéens.

## Cimetière : reprise des concessions abandonnées

**Le cimetière de Nandy compte aujourd'hui de trop nombreuses tombes laissées par leur propriétaires en l'état d'abandon depuis plus de 30 ans. Pour y remédier, la Ville lance une procédure de reprise des concessions perpétuelles réputées à l'abandon.**

Pour constater officiellement ce dernier, une visite aura lieu au cimetière fin avril ou début mai en présence du maire, du commissaire de police ou de leurs représentants, ainsi que de la police municipale, pour procéder à l'état des lieux et à l'établissement d'un procès-verbal qui sera porté à la connaissance du public et des familles. Celles-ci seront avisées un mois à l'avance, par lettre recommandée avec avis de réception, du jour et de l'heure auxquels a lieu cette constatation et sont invitées à assister à cette visite ou à se faire représenter. Dans le cas où la résidence des descendants ou successeurs des concessionnaires n'est pas connue, l'avis mentionné ci-dessus est affiché à la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière.

**Attention :** si la concession est toujours en état d'abandon 3 ans après ce constat, la ville pourra décider de la reprise des concessions concernées.

**N'hésitez- pas à contacter la police municipale pour plus de précisions :** 06.08.05.46.61 – [policemunicipale@nandy](mailto:policemunicipale@nandy).



# Quelle empreinte laissons-nous sur la planète ?

Créée il y a une quinzaine d'années par William Rees et Mathis Wackernagel, l'empreinte écologique évalue la surface nécessaire en hectares pour produire les ressources naturelles que nous utilisons, et pour absorber les déchets que nous produisons. Le dernier rapport du WWF est accablant : si nous continuons à solliciter ainsi la planète pour maintenir nos modes de vie actuels, ce ne seront plus une mais deux planètes qui seront nécessaires d'ici le milieu des années 2030 !

## L'empreinte écologique, c'est quoi ?

L'empreinte écologique s'applique aussi bien aux états, aux entreprises, qu'à nous, simples citoyens du monde.

**La surface biologiquement productive de terre et d'eau de notre planète** (forêts, terres agricoles, pâturages, océans...) **représente 25% de sa superficie**, soit 11,3 milliards d'hectares (ha). Chacun des 6,5 milliards de terriens ne devrait donc pas dépasser une empreinte écologique de 1,8 ha. Or ce chiffre est dépassé depuis 1976 et est actuellement évalué à 2,5 ha par personne. Il existe bien sûr des disparités d'un pays à l'autre : l'empreinte moyenne d'un Français est de 5,3 ha, celle d'un Nord-Américain de 9,6 ha et celle d'un Africain de 1,3 ha ! Malgré tout, nous consommons globalement plus que ce que la Terre peut fournir. Si tout le monde vivait comme nous, européens (empreinte moyenne de 5 ha), il faudrait presque 3 planètes Terre pour subvenir à nos besoins ! Le développement actuel n'est donc pas encore durable !

## Les gestes pratiques pour devenir éco-citoyen du monde...

**L'éco-citoyenneté est à la portée de tous, et contrairement aux idées reçues, le plus souvent sans avoir forcément à réduire notre confort...**

### ● En adoptant des comportements très simples et qui n'enlèvent rien à notre confort, nous pouvons facilement économiser 10% de notre consommation d'énergie dans notre logement :

- Ne chauffez pas trop ni inutilement votre logement et rationalisez l'eau chaude.
- Evitez les consommations inutiles en laissant une pièce inoccupée allumée, ou tous les appareils électriques et électroménagers en veille.

### ● Soyez consom'acteur ! Achetez des aliments frais, locaux, et des fruits et légumes de saison :

- Les aliments frais nécessitent moins d'énergie que les conserves ou les produits congelés. Les produits locaux n'ont généralement pas recours aux transports, aux serres chauffées, à la réfrigération ou aux conservateurs chimiques. **Le circuit de l'alimentation représente près du tiers des émissions françaises de gaz à effet de serre.** Un fruit importé hors saison consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison.
- **Faites maigrir votre poubelle !** Evitez les emballages inutiles, les produits en portion, mini-dose ou préemballés et préférez les écorecharges, les formats familiaux et les produits au détail ou en vrac.
- **Préférez les végétaux aux animaux !** Notre consommation de viande a plus que doublé depuis cinquante ans. Compte tenu de la croissance de la population mondiale, la demande globale a ainsi été multipliée par cinq. Or c'est un aliment qui est cher à produire : 1g de protéines animales coûte l'équivalent de 7 à 9 g de protéines végétales.

### ● 80% au moins des 120 à 130 litres d'eau que nous utilisons chacun par jour servent à des usages non alimentaires.

#### Économiser l'eau chaude, c'est économiser à la fois l'eau et l'énergie nécessaire à son chauffage :

- Posez des dispositifs simples sur vos robinets ou votre flexible de douche, qui limitent sensiblement la consommation, tout en conservant la même efficacité d'utilisation.
- Laissez de préférence les robinets mitigeurs en position "froid" pour éviter de demander de l'eau chaude ou tiède alors que l'on a besoin, la plupart du temps, que d'eau froide.
- N'oubliez pas qu'une douche a bien moins d'impact sur votre portefeuille et sur la planète qu'un bain.
- Ne laissez pas non plus couler le robinet pour rien (vaisselle, rinçage, hygiène du corps, etc.).
- Pensez à utiliser votre chasse d'eau de WC en mode « économique ».
- Traquez les fuites d'eau en relevant votre compteur le soir avant de vous coucher, et le matin, avant d'utiliser l'eau.

## FOCUS

Le « Rapport Planète Vivante » du WWF publie tous les 2 ans l'empreinte écologique des nations et la compare à leur capacité biologique. **En 2007, l'empreinte écologique de l'humanité dépassait de 30% la biocapacité de la planète. La France a une empreinte écologique sur la planète qui excède de 62 % sa biocapacité, c'est-à-dire la capacité de la terre à générer une offre continue de ressources renouvelables et à absorber les déchets découlant de leur consommation.**



**A découvrir ! :** «terraeco», un nouveau mensuel exclusivement consacré au développement durable. Disponible en kiosque depuis le 2 mars.

# Budget communal 2009

## Un budget 2009 stable...

La ville reconduit en 2009, un budget qui se maintient depuis 3 ans autour de 7 Millions d'euros. Cette année plus que jamais, cette stabilité est synonyme d'extrême rigueur. Comme chacun le sait, le coût des prestations des biens et services augmente chaque année. La ville tente donc de répondre à ses missions de service public dans des conditions qui l'obligent à une gestion toujours plus draconienne. Les services de la ville ont ainsi dû réduire leurs prévisions de dépenses.

## ...malgré une forte baisse des recettes de la Ville.

L'exercice d'équilibre budgétaire est d'autant plus périlleux que les recettes de la commune continuent de baisser. Une importante baisse de la population nandéenne (- 8 %) implique cette année une baisse associée des dotations de l'Etat. Le problème est d'autant plus dommageable pour la ville que la seule solution pour pallier son déséquilibre de population est aujourd'hui à l'arrêt. Des procédures en appel entamées par des personnes extérieures à la commune contre le Plan local d'urbanisme, bloquent tout projet d'extension de la zone d'aménagement concerté au sud de Nandy.

De même, certaines recettes habituelles comme les droits de mutation (payés lors d'un changement de propriétaire d'un immeuble) ou les recettes générées par les services aux habitants (Restauration scolaire, Centre de loisirs, Conservatoire, Bibliothèque...), sont moins importantes cette année.



## Budget : comment ça marche ?

Une commune fonctionne comme un ménage, les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer. Les dépenses d'une ville sont principalement générées par les services qu'elle fournit à la population, l'entretien de son patrimoine mobilier et immobilier, et la rémunération des agents qui permettent tous ces services à la population.

Pour financer tout cela, la commune dispose de plusieurs types de ressources :

### • Les impôts locaux

Ils se composent de 4 taxes :

- La taxe sur le foncier bâti, c'est-à-dire l'impôt payé par les propriétaires d'une maison ou d'un appartement.
- La taxe sur le foncier non bâti, payée lorsque l'on possède un terrain nu.
- La taxe d'habitation, payée par le propriétaire ou le locataire d'un logement.
- La taxe professionnelle qui, à Nandy, est versée à l'agglomération nouvelle de Sénart.

À Nandy, les impôts locaux représentent 30 % des recettes budgétaires de la ville.

### • Les dotations et les subventions versées par l'Etat, la Région et le SAN :

Elles baissent chaque année, et d'autant plus que la population de Nandy a baissé ces deux dernières années, accusant une perte d'un peu plus de 500 habitants.

### • Les produits des services à la population :

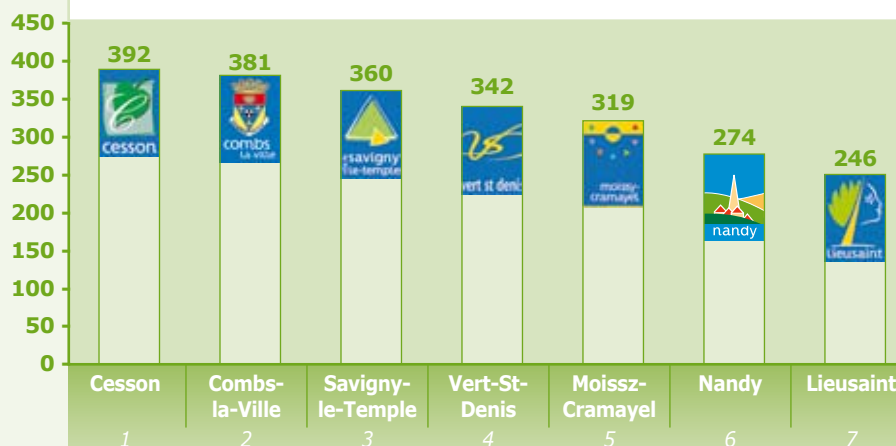
Ils ne représentent qu'une faible partie des recettes : 9 % des recettes de Nandy. En effet, **les usagers des services de la ville ne participent qu'à hauteur d'à peine 40 % du coût réel de ces services**. Tout le reste est pris en charge par la collectivité.

## Un arbitrage difficile pour équilibrer le budget 2009

Pour compenser une perte sèche de 200 000 € de recettes et maintenir le budget dans l'équilibre des trois années passées, le Conseil municipal a dû prendre la décision d'augmenter les impôts locaux de globalement 3,75 %. Cependant, **et comme en atteste le tableau ci-contre**, la pression fiscale à Nandy est l'une des plus basses de Sénart.

Budget global 2009	
Budget de fonctionnement	7 022 393 €
Budget d'investissement	1 254 004 €
<b>Budget Total</b>	<b>8 276 397 €</b>

## Fiscalité moyenne 2008 en euros par habitants



# Des choix politiques clairs

Dans ce contexte de crise généralisée, Nandy a fait des choix clairs pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin. La ville va ainsi maintenir tous ses services à la population, renforcer ses aides, et soutenir les activités de son centre social... Mais la situation économique difficile qui conduit Nandy à devoir faire des coupes et des économies drastiques ne l'empêche pas de préparer son avenir. Elle profite ainsi d'un contexte favorable d'aide financière à l'investissement pour entamer la revalorisation durable de son patrimoine et la rénovation du quartier des Bois

## Budget de fonctionnement

### Solidarité et maintien des services aux nandéens

L'équipe municipale a sans hésitation reconduit ses subventions aux associations, mais elle a aussi fait **le choix d'augmenter ses subventions aux associations caritatives** telles que le Secours populaire, les Restos du Cœur ou le Secours catholique...

Par ailleurs, elle a fait le choix de maintenir l'ensemble de ses services à la population. Outre le fonctionnement des services classiques tels que la restauration et les accueils périscolaires, le centre de loisirs, la bibliothèque ou encore le conservatoire, **cette présence du service public est d'autant plus importante auprès des populations les plus malmenées par cette période de crise.**

Pour cette raison, **le Centre social de Nandy continuera à proposer cette année une palette de services aux habitants** pour toujours favoriser le lien entre eux et créer des solidarités ou tout simplement des moments de détente et de vivre ensemble. Pour les jeunes, de nombreuses initiatives leur sont proposées pour se retrouver et partager des activités inédites comme la découverte du patrimoine touristique en Ile-de-France. Le Club prépare sur ce point avec les jeunes, un petit guide touristique.

Des stages, des séjours et l'opération « Sac Ados » pour les 17-25 ans leur seront proposés pour s'évader un peu cet été, pendant que les familles et les plus jeunes pourront retrouver le Jardin d'été sur l'école des Bois. Un espace multimédia à Atout âge est également ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir ou se former aux outils numériques. Atout âge propose aussi aux personnes qui le souhaitent, un atelier d'apprentissage du français lu et écrit. **A noter enfin** : le Centre social travaille en 2009 sur un grand projet collectif de lutte contre les discriminations.

Toutes les structures du Centre s'associent à ce projet dont vous pouvez retrouver le détail sur le site de la ville : [www.nandy.fr](http://www.nandy.fr)

## Développement durable

Cette décision de ne fermer aucun des services à la population oblige aussi la ville à les gérer avec encore plus de rigueur. Cela passe d'abord par l'optimisation des dépenses de personnels et d'entretien des équipements, mais aussi par le contrôle des consommations d'énergies. Un certain nombre d'initiatives seront donc mises en œuvre dans ce sens. Ainsi l'éclairage public fera l'objet d'un contrôle de mesure, avant d'être progressivement remplacé par un nouveau système de basse tension. De même, les ampoules de tous les bâtiments publics seront régulièrement remplacées par des ampoules à basse consommation et les radiateurs vont être équipés de robinets thermostatiques. Enfin, toutes les consommations d'énergies (gaz, électricité, carburants) de la commune seront encore plus strictement contrôlées et optimisées par rapport à la qualité du service rendu à la population. Par ailleurs, la ville attache une grande importance à la formation de son personnel sur les enjeux du développement durable. C'est ainsi que quasiment plus aucun procédé chimique n'est utilisé dans la gestion de nos espaces verts.

## Budget d'investissement

### Valorisation du patrimoine et rénovation urbaine

**La ville a décidé, malgré un budget difficile, de profiter d'importants soutiens financiers de la Région et du Département pour entamer un programme d'investissements indispensables pour la rénovation et la réhabilitation de ses équipements.** Nous l'abordions dans le précédent numéro (n°157), la ville a conclu un partenariat d'investissement avec la Région pour les 5 prochaines années. La 1<sup>ère</sup> tranche de ces travaux démarre en 2009 avec le réaménagement de trois salles annexes de l'école des Bois en Maison des familles et des associations. Ce projet bénéficie d'importants soutiens du Conseil régional et du Conseil général à hauteur de 80 %, soit un investissement de seulement 100 000 € pour la ville sur un projet global de 500 000 €.

De même, Nandy entame cette année **la 2<sup>ème</sup> tranche de son programme de requalification urbaine dans le quartier des Bois.** Des travaux sont ainsi prévus sur la rue des 18 sous pour un montant de 265 000 €.

Enfin, et aux vues du travail effectué par la commission d'accessibilité de la Ville, il devenait urgent pour Nandy de remettre aux normes certains bâtiments. Le Conseil municipal envisage ces opérations sur plusieurs années et a prévu à cet effet, 20 000 € au budget 2009.

Pour supporter l'ensemble de ces projets, la commune engage en 2009 un budget d'investissement de plus d'1,2 million d'euros, mais sans contracter **aucun emprunt.**

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2009

ASSOCIATIONS	2009
<b>1 - SPORT</b>	<b>52 600,00 €</b>
A.S.N. Bureau Directeur	17 500,00 €
A.S.P.S Gymnastique	350,00 €
A.S.P.S Natation	1 100,00 €
Billard Club	350,00 €
Ecole de Danse	5 700,00 €
Football Club de Nandy	11 600,00 €
Football Club de Nandy	2 000,00 €
Football Club de Nandy	1 500,00 €
FSAC	900,00 €
Nandy Handball	200,00 €
Sénart Basket Ball	9 000,00 €
Tennis Club de Sénart-Nandy (TCSN)	2 400,00 €
<b>2 - LOISIRS</b>	<b>3 100,00 €</b>
A.C.L.A.M.	1 000,00 €
Amicale de Pêche Nandéenne	700,00 €
Ateliers du Jeudi	450,00 €
G.A.B.I. (apiculteurs)	150,00 €
Les Nandynateurs - Club informatique	800,00 €
<b>3 - CULTURE, JUMELAGE</b>	<b>23 670,00 €</b>
A.E.M.S.B.	3 400,00 €
Alliance des Arts	1 500,00 €
Le Chevalet	800,00 €
Choeur Variatio	500,00 €
Comité de Jumelage Mauritanie	3 400,00 €
Comité de Jumelage Mauritanie	2 000,00 €
Lire @ Sénart	160,00 €
Nandy Sénart Animation	5 700,00 €
L'Odyssee	3 600,00 €
Sénart Danse Passion	600,00 €
Sénart Scrabble - Dictée de Sénart	110,00 €
Tintinnabule	1 900,00 €
<b>4 - SOCIAL, INSERTION</b>	<b>8 200,00 €</b>
Assistants Maternelles de Nandy (Indépendantes)	100,00 €
Bébés de Sénart	350,00 €
Cajol'et Lait	100,00 €
Club de l'Amitié des Aînés	1 600,00 €
Partage 77	550,00 €
Relais de Sénart	700,00 €
Relais Jeunes 77	700,00 €
Restaurants du Cœur	500,00 €
Secours Catholique	600,00 €
Secours Populaire Français	3 000,00 €
<b>5 - DIVERS</b>	<b>860,00 €</b>
Association Défense et Sauvegarde des Cygnes	250,00 €
FNACA (Amicale des Anciens Combattants)	460,00 €
Scouts et Guides de France	150,00 €
<b>6 - SCOLAIRE</b>	<b>653,00 €</b>
C.E.R.E.P Bibliothèque Pédagogique	350,00 €
F.C.P.E (association parents d'élèves)	303,00 €
<b>PROVISIONS</b>	<b>540,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL ASSOCIATIONS</b>	<b>89 623,00 €</b>
C.C.A.S.	48 200,00 €
<b>TOTAL CCAS</b>	<b>48 200,00 €</b>
Ecole Maternelle Les Bois	1 897,00 €
Ecole Maternelle Balory	632,00 €
Ecole Maternelle Villemur	1 938,00 €
Ecole Elementaire Les Bois	4 915,00 €
Ecole Elementaire Balory	2 835,00 €
Ecole Elementaire Villemur	3 257,00 €
Collège Robert Buron	1 914,00 €
<b>TOTAL SERVICES ENSEIGNEMENT</b>	<b>17 388,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL SUBVENTIONS</b>	<b>155 211,00 €</b>

# Réformes scolaires : on en débat...

A l'heure des premiers bilans sur le service minimum d'accueil, et alors que le gouvernement prépare une série de réformes de l'école, la Ville souhaite faire le bilan mais surtout ouvrir le débat sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur notre école publique. Suppressions de postes, éventuel remaniement du temps scolaire, menace sur les RASED... les inquiétudes sont nombreuses pour la rentrée. Nous avons laissé ici la parole aux représentants de parents d'élèves des trois groupes scolaires, ainsi qu'à Marie-Christine Villeneuve, maire adjointe à la vie scolaire.

## Quel service minimum d'accueil à Nandy ?

**Marie-Christine Villeneuve, adjointe au maire en charge de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse.**

### Quelle est la position de Nandy sur le service minimum d'accueil ?

« La loi du 20 août 2008 qui crée un droit d'accueil au profit des élèves de maternelle et élémentaire, a imposé aux communes, sans aucune concertation, la mise en place d'un service minimum d'accueil des enfants dans les écoles en cas de grève des enseignants. Si nous déplorons les conditions dans lesquelles la loi a été préparée et celles dans lesquelles elle est aujourd'hui mise en œuvre, nous n'en sommes pas moins une ville qui respecte la République. **La loi a été adoptée par les parlementaires, nous l'appliquons, même si cela relève du défi !** »

### Qui assure ce service minimum d'accueil (SMA) ?

« Dès qu'une école constate un taux de plus de 25% d'enseignants grévistes, la loi nous impose de mettre en place ce service minimum. Attention, il s'agit là d'un service minimum d'accueil, et non d'enseignement ! La loi et son décret d'application ne prévoient aucune norme d'encadrement. Tout est laissé à l'appréciation de la commune qui doit estimer, en fonction des informations fournies en principe 48h avant par l'Education nationale, le personnel nécessaire à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Sur ce point, la position de la ville est claire : il est hors de question que du personnel non qualifié puisse accueillir les enfants. **Nandy a en conséquence recensé 17 personnes qualifiées.** Il s'agit d'animateurs du Centre de loisirs et d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Mais la ville ne pourra continuer à assurer ce service que dans la mesure où son propre personnel ne sera pas lui aussi gréviste !

Par ailleurs, le SMA pose aussi le problème de la responsabilité pénale du maire en cas d'accident. La loi reste très floue à ce sujet alors même que l'État se repose sur les communes et les maires dans l'exercice d'une mission qui est la sienne ! »

### Comment s'est passée la mise en place du SMA lors des deux derniers mouvements de grève ?

« Il faut estimer au mieux les mouvements de grève sur les 33 classes de nos 3 groupes scolaires. Nous avons dû, en moins de 48 heures, recenser les intentions de grève des enseignants, informer au plus tôt les parents de la mise en place d'un service d'accueil, évaluer, d'après les réponses des parents, le nombre d'enfants qui seront amenés à l'école et en conséquence, mettre en place un service d'accueil approprié : une tâche loin d'être évidente ! Mais il faut rappeler que ce service ne remplace nullement l'école. Il est mis en place uniquement pour les parents qui ne disposent d'aucune autre solution de garde. »

## Le point de vue des représentants des parents d'élèves...



De gauche à droite sur la photo :

**Natacha Bénard** : pour le GIPE - EV (Élémentaire Villemur).

**Karine Damani** : pour le GIPE (Maternelle des Bois).

**Florence Doppia** : pour la FCPE (Groupes scolaires du Balory et des Bois).

**Elisabeth Hesnard et Sylvie Mesnier** : pour le GIPE (Maternelle Villemur).

### Que pensent les parents du service minimum d'accueil ?

● **Florence Doppia** : « Contrairement à ce qui est dit par le gouvernement, et même si une grève des enseignants pose ponctuellement problème aux familles, le service minimum d'accueil ne répond pour autant pas à la majorité des demandes des parents. Ce qu'ils souhaitent, c'est un service maximum d'enseignement toute l'année, avec des enseignants en nombre suffisant, remplacés rapidement en cas d'absence, et des moyens pour que tous les enfants puissent étudier dans de bonnes conditions.

L'école est un service public d'éducation nationale, pas une garderie nationale ! »

● **Natacha Bénard** : « Il est aussi vrai que le SMA a retiré « un poids » aux enseignants, notamment pour les non grévistes qui ont ainsi pu accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Les parents ont été très solidaires avec eux. »

● **Elisabeth Hesnard** : « Même si le SMA rend indéniablement service à certains parents qui ne trouvent aucune autre solution de garde de leur enfant, le mieux est bien sûr de parvenir à trouver d'autres modes de garde dès que cela est possible ».

● **Sylvie Mesnier** : « Un des points à améliorer toutefois reste celui de l'information des parents. Beaucoup ont cru que le SMA ne serait pas mis en place lors du 2<sup>ème</sup> mouvement de grève en janvier, faute de faire circuler un coupon-réponse dans les cahiers. »



Marie-Christine Villeneuve, maire adjointe à la vie scolaire

### Qu'est ce qu'un RASED ?

Un Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté se compose, sur une circonscription, de 3 catégories d'enseignants spécialisés : maîtres d'adaptation, ré-éducateurs et psychologues. Il intervient sur proposition de l'enseignant, en accord avec les parents. Ces professionnels qui bénéficient d'une année supplémentaire de formation interviennent sur tout l'environnement de l'enfant et non seulement sur le scolaire, d'où l'importance de l'implication des parents dans ce dispositif.

Nandy fait partie d'une circonscription qui comprend aussi les groupes scolaires de Lieusaint, Cesson, Seine Port et Savigny-le-Temple.



● **M.C. Villeneuve** : « Nous avons déjà subi la mise en place hâtive d'une importante réforme à la rentrée 2008-2009. La semaine scolaire a été réduite de deux heures avec la suppression du samedi matin. D'importants projets de réformes sont à nouveau en préparation pour la rentrée prochaine. Parmi eux, certains se font encore sans aucune concertation avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves et les communes. **De nombreuses suppressions de postes sont ainsi annoncées, notamment dans les Réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED).** A Nandy, nous disposons jusqu'à présent d'un RASED\* complet qui intervient sur nos 3 groupes scolaires. Alors même que le gouvernement dit faire de la lutte contre l'échec scolaire une priorité, il précipite cet échec en supprimant un dispositif réellement bénéfique à l'enfant. »

● **F. Doppia** : « Sur le département, ce sont 76 postes de maîtres spécialisés sur 263 qui vont disparaître en tant « qu'itinérants » Rased, soit 3 sur 12 pour notre circonscription. Mais avant même qu'il ne soit question de ces suppressions, le RASED ne suffisait pas ! Cette année encore, à Nandy, plusieurs enfants en grande difficulté n'ont pu être suivis par ce réseau de professionnels. Il faudrait plutôt développer ce dispositif pour lutter contre l'échec scolaire. »

● **S. Mesnier** : « L'aide personnalisée mise en place à la dernière rentrée est « censée » remplacer le RASED, or ces deux types d'aide n'ont rien à voir l'un avec l'autre ! Le soutien apporté par le RASED se fait sur le temps scolaire, et prévoit la participation active des parents. Il n'aborde pas les mêmes contenus et ne met pas en œuvre les mêmes compétences professionnelles car il s'adresse aux élèves en grande difficulté. Mais dans les deux cas, peu d'enfants bénéficient réellement de ces deux processus d'aide et de soutien scolaire. »

● **K. Damany** : « C'est bien dommage car sur chacun des cas que nous recensons sur Les Bois, les parents ont constaté un réel impact positif sur leurs enfants ! »

### Pourquoi modifier encore l'organisation de la semaine scolaire ?

● **M.C. Villeneuve** : « Il serait question de modifier à nouveau la semaine scolaire en écourtant les journées d'école avec une sortie à 15h45, et en introduisant un temps d'enseignement le mercredi matin. **Cela impliquera des problèmes de garde et de coût, tant pour les familles que pour la commune.** Sans parler des « dommages collatéraux » sur les structures de loisirs qui accueillent ces enfants. **La municipalité est résolument hostile à ce nouveau changement, précipité, inutile et très coûteux pour tous ! »**

● **F. Doppia** : « La suppression du samedi matin entraîne des difficultés pour les enfants qui ont perdu deux heures hebdomadaires pour aborder un programme par ailleurs alourdi. Annoncer que l'organisation du temps scolaire (nombre de jours de classe, durée des vacances...) dépend du choix du conseil d'école, c'est hypocrite ! Chacun sait que de tels changements devront s'harmoniser aux niveaux des communes, des circonscriptions, et des académies en fonction des recommandations ministérielles. Nous avons les vacances estivales les plus longues d'Europe, les semaines et les journées de classe les plus chargées. C'est tout le rythme scolaire qu'il faudrait revoir, en prenant le temps de réfléchir avec l'ensemble des acteurs concernés et en considérant les besoins et rythmes de l'enfant, ceux des familles, et les moyens humains et financiers disponibles. »

● **N. Bénard** : « Même les enfants qui ne sont pas en difficulté ressentent cette carence de 2 heures. Et les parents sont d'autant plus inquiets vu le programme très chargé. Si les parents n'étaient pas opposés à la suppression du samedi, c'est aussi parce qu'ils s'attendaient, en contrepartie, à ce que les vacances soient raccourcies ! »

● **S. Mesnier** : « Cette façon de réformer sans écouter est d'autant plus regrettable que l'organisation de la semaine scolaire est le point central sur lequel se fixe une multitude d'acteurs périscolaires. Des questions subsistent : qui prendrait en charge ce nouveau temps du soir ? Comment feront aussi les enfants qui ont des activités culturelles ou sportives le mercredi matin ? C'est toute une réorganisation globale qui se ferait ici sans concertation et sans le temps nécessaire à de tels changements ».

● **E. Hesnard** : « Avec ce projet de sortie de classe à 15h45, il faut s'attendre à des difficultés de garde et un coût accru pour les parents, sans oublier que les enfants se retrouvent un peu plus tôt dans la rue ! On supprime le samedi matin, puis on met le mercredi matin... Ce sont toutes les structures de garde ou de loisirs qui vont pâtir de cette réorganisation, qu'il s'agisse des comités d'entreprises, des associations, ou des services de la ville.

● **K. Damany** : « Concernant le mercredi matin, les parents qui ne travaillent pas profitent très souvent de ce moment pour emmener leurs enfants à diverses activités. Ce sont toutes les habitudes qu'il faudrait remettre en cause ».

# Rencontre avec... Christian Parfaite

Christian Parfaite

**Directeur de la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)  
et de l'Institut Médico-Éducatif (IME) « Vercors » de Nandy.**

*L'établissement « Vercors » a ouvert ses portes en janvier 2006. Christian Parfaite en a pris la direction depuis avril 2007 avec pour principal objectif, celui d'inscrire complètement ses activités dans l'environnement de Nandy. La structure développe de nombreuses activités et partenariats avec les associations et la Ville. Forte de son équipe pluridisciplinaire de grande qualité, elle va prochainement bénéficier de travaux lui permettant, outre son extension, l'ouverture dès septembre d'un Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD).*



## En quoi consiste le travail de la Maison d'Accueil Spécialisé et de l'Institut Médico-Éducatif « Vercors » ?

« Les établissements et services « Vercors » font partie de l'association Sésame Autisme « Gestion et perspectives » qui compte seulement 4 centres d'accueil exclusif des jeunes autistes. L'IME accueille aujourd'hui 26 jeunes de 12 à 20 ans et la MAS, 13 adultes de 18 à 33 ans. L'autisme est la forme la plus sévère de ce qu'on appelle les troubles envahissants du développement (TED). Plurifactoriel, il est aujourd'hui reconnu comme un handicap, ce qui permet d'éduquer plus que de guérir. Il implique souvent des troubles neurologiques comme l'épilepsie, mais dans tous les cas, la communication des autistes avec leur environnement est partielle voire défaillante. La perception qu'ils ont de leur environnement est différente et ils acceptent difficilement le changement. Leurs émotions paraissent souvent absentes. Leurs sens hyperdéveloppés déclenchent chez eux une recherche sensorielle permanente à l'origine de leur gestuelle répétitive.

Notre projet d'établissement repose sur 4 piliers essentiels : le maintien et le développement de leur autonomie, le développement de leur communication, le maintien de leurs acquisitions scolaires, et l'évolution de leurs rapports aux autres et à leur environnement. Cette étape de socialisation intérieure et extérieure se fait grâce à de nombreuses activités, manuelles, ludiques, physiques, sportives ou musicales, proposées par nos 24 intervenants spécialisés. Quant à leur scolarité, l'IME qui accueille les moins de 18 ans a l'obligation de dispenser la scolarité, alors que la MAS développe chez les plus âgés, l'aspect préprofessionnel et l'idée d'utilité sociale notamment grâce à de petits stages. »



Atelier musique au conservatoire

## Quels sont les activités et les projets que vous développez avec les partenaires locaux ?

« Chacune de nos activités d'enseignement repose sur des actions concrètes. Nous faisons toujours en sorte que le jeune puisse s'ouvrir sur son environnement, proche ou plus lointain. Nous recherchons donc la proximité avec les acteurs locaux, qu'ils soient associatifs ou municipaux. Nous siégeons ainsi au CCAS et à la commission d'accessibilité de la Ville. Les services de la ville jouent un rôle important au même titre que les associations sportives et culturelles. Nous avons ainsi participé au Téléthon avec le Club de Tennis de Sénart-Nandy. Nous avons aussi des projets avec l'association d'escalade ainsi que le Football Club de Nandy pour développer, entre autres, des créneaux de sport adapté. De même, notre sortie hebdomadaire à la bibliothèque permet aux jeunes d'accéder par l'image, à la connaissance et à différents environnements. La gymnastique qu'ils pratiquent au gymnase Espace Montand ou les ateliers théâtre et percussions qu'ils découvrent tout au long de l'année au Conservatoire de musique participent au même objectif. Aujourd'hui, nous travaillons aussi avec la ville sur deux projets de sensibilisation, l'un à la sécurité routière, mené en collaboration avec la police municipale, et l'autre au monde professionnel, à travers la découverte par les jeunes de petits travaux logistiques et techniques. »

## Que va apporter le projet d'extension de votre établissement ?

« Le Plan Autisme de l'Etat prévoit la création sur les 5 prochaines années de 4100 places en centres d'accueil spécialisé pour adultes et enfants. Le manque de places est cruel, notamment en Seine-et-Marne qui ne compte que 2 établissements exclusivement consacrés à l'autisme : Combs-la-Ville et Nandy ! Face à ce constat et grâce à la reconnaissance des savoir-faire des équipes en place ici, la DDASS a autorisé la réalisation de notre projet d'extension. L'établissement a même été habilité à créer un Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD). A terme, c'est ainsi 25 places en SESSAD qui seront proposées aux enfants de 2 à 18 ans, dont 12 places dès septembre 2009. 6 places seront également créées au sein de la MAS et 11 dans l'IME qui pourra désormais accueillir les enfants dès l'âge de 6 ans au lieu de 12 aujourd'hui. Les travaux qui devraient débuter en septembre donneront le jour à une serre pour les activités horticoles, un atelier de cuisine notamment pour l'accueil des familles, des chambres supplémentaires, des salles d'activité et un passage recouvert d'une verrière qui permettra aux jeunes de déambuler à loisir à travers un parcours sensoriel à base de plantes, de couleurs, de parfums et de jeux d'eau. Enfin, la MAS va pouvoir créer une section spécifique « autisme et épilepsie » qui concerne au moins un tiers des personnes accueillies. »



Projet d'extension





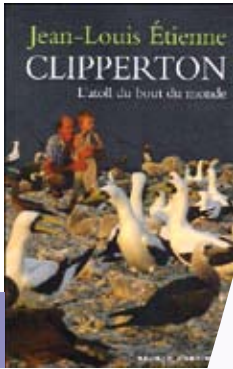
## Un livre...

• Pour les plus petits...

« Où »

**Séverin Millet – Éditions « Seuil Jeunesse » - 2007**

Tout le monde connaît le célèbre personnage créé par Martin Hartford, « Charlie » ; grand, maigre, des lunettes, un bonnet, une canne et surtout un pull à rayures blanches et rouges\*. Ici, l'album de Séverin Millet ne propose pas de rechercher un personnage mais des clefs cachées dans des endroits des plus farfelus. Ce livre-jeu nous entraîne dans l'univers coloré et surréaliste de l'auteur où les tortues servent de chapeaux, où la tour de Pise se retrouve dans un aquarium et où les kangourous font du ski ! De la clef des songes à la clef des champs, ce livre est à mettre devant tous les yeux !



• Pour les plus grands...

« Clipperton »

**Jean-Louis Etienne - Éditions du Seuil - 2005**

Tiré du nom d'un pirate anglais qui y aurait caché un trésor, Clipperton est un atoll aperçu pour la première fois le Vendredi Saint de 1711 par deux frégates françaises, « la Princesse » et « la Découverte » qui la nommeront « Ile de la passion ». Ce livre rend compte de la vie de Jean-Louis Etienne, de sa famille ainsi que d'une petite équipe au cours des quatre mois passés sur l'île. Objectif principal sur Clipperton : établir un « état de la nature », un inventaire de la faune, de la flore et des minéraux pour protéger notre biodiversité et les grands équilibres planétaires. Navigant entre découvertes scientifiques et réflexion personnelle, l'ouvrage traduit les convictions profondes d'un homme déterminé à participer à la sauvegarde de la diversité biologique.

**Revivez aussi son expédition sur son site : [www.jeanlouisetienne.com](http://www.jeanlouisetienne.com)**



## Un Blog...

[www.welcometoquezoncity.blogspot.com](http://www.welcometoquezoncity.blogspot.com)



Celui d'Énora Mansour, une jeune étudiante nandéenne qui prépare un diplôme universitaire de coopération et de développement en gestion humanitaire à Strasbourg. Partie depuis septembre avec l'association « Fondacio » à Manille aux Philippines, Énora participe en plus de sa formation, aux activités d'animation menées dans les bidonvilles de Payatas et auprès d'enfants handicapés, en périphérie de la ville. En attendant son retour sur expérience qu'elle nous donnera de vive voix sur Nandy, vous pouvez déjà partager en direct quelques moments forts de sa riche aventure sur son journal en ligne : [www.welcometoquezoncity.blogspot.com](http://www.welcometoquezoncity.blogspot.com).

## Une recette issue du livre des « cuisines du monde » de Nandy...

• Les beignets africains

Dans un saladier, mettre la farine, creuser un puits, y mettre les granulés de levure.

Verser de l'eau tiède et travailler la pâte de façon à obtenir un mélange homogène assez souple. La pâte obtenue ne doit pas être trop épaisse. Saupoudrer la pâte de sucre selon votre goût, la laisser reposer à température ambiante au moins une heure afin qu'elle puisse gonfler. Dans une bassine, faire chauffer l'huile. Façonner des petites boules de pâte et les plonger dans l'huile très chaude ; faire dorer un côté et les retourner afin que l'autre côté puisse dorer également. Égoutter sur du papier absorbant.

Ces beignets peuvent se déguster chauds ou froids.

### Ingrédients

(Pour une cinquantaine de beignets)

- 1 kilo de farine
- 1 pincée de sel
- 150 g de sucre
- 1 sachet de levure boulangère (granulés)
- huile (friture)



Retrouvez toutes les autres recettes du monde proposées par les nandéens dans le livre de cuisine « Nandy, ses recettes du Monde », disponible à l'Espace Atout âge et en mairie au prix de 5 €.

## Mars

**Jeudi 19 mars**

**Cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**, à 10h30, place du 19 mars 1962 à la Sablonnière.  
**Contact** : 01.64.19.29.12  
**Mél.** : mairie@nandy.fr

**Samedi 21 mars**



« **Mois des bébés lecteurs** » : remise d'un livre aux enfants de 1<sup>ère</sup> année de maternelle de l'école Villemur, à 10h00 à la Bibliothèque.  
**Contact** : 01.60.63.36.23  
**Mél.** : bibliotheque@nandy.fr

**Dimanche 22 mars**



**Festival Tintinnabule** : « **Si la terre...** », à 16h00 au Conservatoire, Espace Montand, rue des 18 sous.  
**Tarif** : 5 € (tarif unique)  
 Public enfant à partir de 5 ans.  
**Contact** : 01.60.60.13.82  
**Mél.** : conservatoire@nandy.fr

**Du 26 au 28 mars**

**Forum « emploi et cohésion sociale »**, pour tous ceux qui recherchent des infos sur l'emploi, le logement et la santé, et l'égalité des chances. Jeu/ven : 9h00-12h00, 13h30-17h30, sam : 10h-12h, 13h30-17h00. 800, avenue de l'Europe au Mée-sur-Seine. Entrée gratuite.  
**Contact** : Insertion & Développement :  
**Tél.** : 01.60.56.48.40  
**Mél.** : id@id-77.com  
**Site** : www.id-77.com

**Vendredi 27 mars**  
**Concerts de poche** :



Pascal Moraguès et le quatuor à cordes Danel, à 20h45 au Conservatoire.

**Tarif** : 9 € - **Tarif réduit** : 5 €  
 Tout public.  
**Contact** : 01.64.41.73.36  
**Mél.** : conservatoire@nandy.fr

**Samedi 28 mars**

**Transgratt' : une journée avec la guitare** – Rencontre avec l'instrument, concerts d'ensembles et récital, à 14h00 et 20h30 au Conservatoire. Journée organisée avec « le réseau des musiques de Sénart »  
 Entrée gratuite – tout public.  
**Contact** : 01.64.41.73.36  
**Mél.** : conservatoire@nandy.fr

**Opération « Sac Ados 2009 »**



**Inventez vos vacances !**  
 Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez partir en vacances, en France ou en Europe, seul(e) ou à plusieurs, mais en autonome ? L'Espace Atout âge vous propose un accompagnement méthodologique et financier pour votre « projet vacances en autonomie ».  
 Attention, les inscriptions se clôturent **le 12 juin 2009**. Une réunion d'information collective aura lieu **mercredi 25 mars**, de 15h30 à 17h00, à l'Espace Atout âge, rue du Stade.  
 Renseignements auprès d'Elisabeth d'Angola :  
**Contact** : 01.60.63.62.93  
**Mél.** : atoutage@nandy.fr

**Samedi 4 avril**



**Journée « portes ouvertes » des installations du centre de tri des déchets ménagers (CIVIS 77)**, organisée par le SMITOM, de 10h00 à 16h00 à Vaux le Pénil, rue Tertre de Chérisy.  
**Contact** : 01.64.83.58.60  
**Mél.** : smitom@lombric.com

**Samedi 4 avril**



**Match d'improvisation théâtrale** : Ligue de Seine-et-Marne contre la Ligue d'improvisation d'Ile-de-France.  
 Rapidité, réflexe, répartie, audace et effronterie, humilité et générosité... Les comédiens amateurs de ce théâtre improvisé se dépassent, s'oublie et vous donnent tout pour gagner dans cette représentation qui reste avant tout un jeu !  
 A 20h30 au Conservatoire de musique, Espace Montand, rue des 18 sous. Tarif unique : 5 € - tout public.  
**Renseignements et réservations** :  
 01.64.41.73.36  
**Mél.** : conservatoire@nandy.fr  
*Spectacle proposé par l'ACLAM*

**Samedi 4 avril**

« **Mois des bébés lecteurs** » : remise d'un livre aux enfants de 1<sup>ère</sup> année de maternelle de l'école des Bois à 10h00 à la Bibliothèque des M. Yourcenar, 1 rue Neuve.  
**Contact** : 01.60.63.36.23  
**Mél.** : bibliotheque@nandy.fr

**Samedi 4 et dimanche 5 avril**



**12<sup>ème</sup> Marché de l'art et d'artisanat d'art**, organisé par l'Alliance des Arts, de 10h00 à 18h00, à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil. Tous publics accès libre.  
**Contact** : 06.82.19.50.48  
**Mél.** : alliance.des.arts@dub-internet.fr

**Lundi 6 avril**

**Conseil Municipal**, à 20h30, salle du Conseil en mairie.  
**Contact** : 01.64.19.29.12

**Samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 avril**



**10<sup>ème</sup> Tournoi International de foot « Benjamins »**, organisé par le Football Club de Nandy au stade Michel Rougé.  
**Contact** : 01.64.41.13.96  
**Mél.** : garaud.gilbert@aliceadsl.fr

**Dimanche 26 avril**



**Concours individuel de pêche** organisé par l'Amicale de Pêche Nandéenne, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, à l'étang du Balory. Remise des trophées vers 17h30. Réservations obligatoires au 06.86.08.67.41 ou 06.69.52.21.50 (de 14h00 à 19h00).

## Avril

**Vendredi 3 avril**



**1<sup>er</sup> Cross inter-écoles de Nandy.**  
 Ce sont plus de 700 élèves du CP à la 6<sup>ème</sup> issus des 3 groupes scolaires et du collège qui se rencontrent ici pour disputer le premier cross inter-écoles de Nandy. Brevet d'endurance pour les plus jeunes, parcours de 1000 et 1600 m pour les plus âgés, les enfants réaliseront leur course autour du stade Michel Rougé, de 13h30 à 16h30 avec remise des coupes et goûter pour récompenser l'effort. Idée originale : à l'issue des courses, la distance totale parcourue par les enfants sera symbolisée sur une carte par un itinéraire reliant Nandy à une grande ville de France.

# Mai

## Vendredi 1<sup>er</sup> mai

**Challenge « Michel Rougé » (débutants)**, organisé par le Football Club de Nandy au stade Michel Rougé.

**Contact :** 01.64.41.13.96

**Mél. :** garaud.gilbert@aliceadsl.fr

## Vendredi 1<sup>er</sup> mai



### Ce 10<sup>ème</sup> Marathon de Sénart

organisé sur le thème du rock et soutenu sur le net, accueille pour la 1<sup>ère</sup> fois des athlètes handisports à fauteuil. Départ de Tigery, à 9h00 pour le marathon, 9h10 pour le relais Ekiden, et 9h30 pour la Sénartaise. Passage de la caravane sur Nandy à partir de 9h00. Plus d'infos sur [www.marathon-senart.com](http://www.marathon-senart.com)

**Contact :** 01.64.13.18.49

**Mél. :** marathon@san-senart.fr

## Dimanche 3 mai



### Brocante «vide-grenier»

organisée par le CALC, dans les rues du Bourg, de 8h00 à 18h30.

**Contact :** 01.64.10.90.98

## Vendredi 8 mai

**Challenge « Alexandre Decorbez »** - Tournoi de foot poussins organisé par le Football Club de Nandy au stade Michel Rougé.

**Contact :** 01.64.41.13.96

**Mél. :** garaud.gilbert@aliceadsl.fr

## Dimanche 3 mai

**11<sup>ème</sup> rallye du Moto Club « Les Nandynamites » :** départ de Nandy prévu à 9h00 pour un retour vers 16h00. Remise des prix vers 18h00 suivie d'une animation.



Amoureux de moto, des balades et de bonne humeur, vous pouvez rejoindre le club des « Nandynamites » pour une petite échappée (les Ardennes en 2008) ou même pour des opérations de sécurité et d'encadrement. Choisi pour son sérieux et ses compétences, le club encadrerait encore en février la course cycliste « la 77 ».

**Contact :** 06.08.71.02.52- [nandynamites@gmail.com](mailto:nandynamites@gmail.com).

**Site :** <http://perso.wanadoo.fr/nandynamites.mc>

## Vendredi 8 mai



**Cérémonie de commémoration de la fin officielle de la seconde guerre mondiale**, à 9h45 au monument aux morts.

**Contact :** 01.64.19.29.12

**Mél. :** mairie@nandy.fr

## Dimanche 10 mai



### 1<sup>ère</sup> édition du « Seine Port Raid Nature »

- 3 épreuves par équipe de 3 ou 4 personnes : 60 kilomètres d'aventure en forêts de Rougeau et de Bréviande. Course d'orientation (6-8 km), canoë (6 km) et VTT (45 km).

**Contact :** 06.74.17.66.20

ou 06.33.35.98.00

**Mél. :** guillaume.bonnet@ens.univ-evry.fr

**Site :** <http://seineportraidnature.free.fr>

## Du vendredi 15 au dimanche 17 mai



### Exposition de peintures « Figures »

organisée par l'association Le Chevalier à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil, vendredi de 15h00 à 16h00, samedi et dimanche de 14h00 à 19h00 et lundi de 14h00 à 18h00.

**Contact :** 01.60.63.39.55

**Mél. :** Nadinerentz@aol.com

## Le Club des aînés de Nandy



**Vendredi 3 avril :** journée récréative commerciale à partir de 9h00 - Déjeuner suivi d'un Loto doté de nombreux lots « spécialités de nos régions ». A la Maison des Associations F. Villon, promenade du Bourg.

**Dimanche 10 mai :** le Club

commémore le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Maurice Blesson, président fondateur du Club, à la Bergerie. Ne râtez pas non plus **en mai, le repas des marcheurs**, dans un restaurant de la région.

**Inscription au Club :** 30 €/personne, 50 €/couple. Le Club vous accueille chaque vendredi, de 15h00 à 18h00, à la Maison des Associations F. Villon, Promenade du Bourg.

**Contact :** 01.60.63.40.84

**Mél. :** r.moysan@numericable.com

**Site :** <http://clubdesainesdenandy.com>

## Vendredi 15 mai



### Caravane des contes

« Contes et légendes des Balkans »

Région de montagnes, de lacs et de forêts où vivent les dragons buveurs d'eau, où naguère des enfants se transformèrent en pierre, où une princesse ne supportait pas la vue des

hommes ... La conteuse Anastasia Ortenzio fait partager aux enfants ses histoires et une partie de son héritage culturel. Un moment idéal pour s'évader !

A 20h30 à l'Espace Atout âge du Centre social, rue du Stade.

Entrée gratuite - public familial à partir de 7 ans.

**Contact :** 01.60.63.62.93 - **Mél. :** [atoutage@nandy.fr](mailto:atoutage@nandy.fr)

## Samedi 16 mai



### 3<sup>ème</sup> Bourse aux plantes

organisée par la Ville et Nandy Sénart Animation (NSA), de 11h00 à 18h00 à la Maison de la Nature et de la Pêche, place de l'Étang. Echanges, ventes, conseils, ateliers, restauration sur place. **N'oubliez pas de préparer vos semis.**

Inscription gratuite.

**Contact :** 01.64.19.29.21

**Mél. :** a.durousseau@nandy.fr

## Dimanche 24 mai

### Concours de pêche à l'américaine

à l'étang du Balory, organisé par L'Amicale de Pêche Nandéenne, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Remise des trophées vers 17h30.

Réservations obligatoires au 06.86.08.67.41 ou

06.69.52.21.50 (de 14h00 à 19h00).

## Ecole de danse

L'école de danse de Nandy propose des cours de Modern'Jazz dès 3 ans, ainsi que des cours adultes débutants ou avancés. La professeure, Isabelle Ghiti, organise chaque fin d'année un spectacle mettant en scène le travail des élèves. Deux représentations auront lieu le **samedi 6 juin 2009** à la Halle de Villars de Fontainebleau.

**Pour plus d'informations :**

06.11.73.07.47 ou [ecolededanse-nandy@hotmail.fr](mailto:ecolededanse-nandy@hotmail.fr).

**Attention :** les places du spectacle sont mises en vente le **samedi 16 mai** à la Maison des arts et de la danse, 195 allée du Sorbier à Nandy.

# Marché d'art et d'artisanat d'art de Nandy

les 4 et 5  
avril 2009

de 10h00 à 18h00  
à la Bergerie  
1 rue d'Arqueil

**Entrée libre**

Peintures, sculptures, céramiques, bronzes, objets  
artisanaux et de décoration, bijoux originaux...

Des artistes de talent venus de partout pour vous faire  
partager leur passion tout au long du weekend !



## 3<sup>ème</sup> Bourse aux plantes

Samedi 16 mai 2009

de 11h00 à 18h00  
à la Maison de la Nature et de la Pêche  
place de l'Étang

Échangez, vendez ou achetez...

N'attendez pas pour préparer vos semis !  
Sur la bourse, troquez, vendez ou échangez vos plantes,  
graines et boutures...

Faites le plein de conseils !

Toute la journée, des professionnels vous accueillent sur  
des ateliers et répondent à toutes vos questions quant à vos  
projets jardiniers.

Inscription gratuite

Restauration sur place

Contact : 01.64.19.29.21



Journée organisée par la Ville en collaboration avec NSA.

